



HAL
open science

La fabrique de l'opinion publique dans les démocraties libérales : réflexions sur un héritage voltairien

Thibaut Dauphin

► To cite this version:

Thibaut Dauphin. La fabrique de l'opinion publique dans les démocraties libérales : réflexions sur un héritage voltairien. Politeia [Les Cahiers de l'Association française des auditeurs de l'Académie internationale de droit constitutionnel], 2024, La fabrique de l'opinion publique à l'ère de la démocratie numérique – perspectives comparées, 46, pp.165-173. <hal-05527914>

HAL Id: hal-05527914

<https://hal.science/hal-05527914v1>

Submitted on 26 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

LA FABRIQUE DE L'OPINION PUBLIQUE
DANS LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES :
RÉFLEXIONS SUR UN HÉRITAGE VOLTAIRIEN

Par **Thibaut DAUPHIN**

Docteur en science politique
Postdoctorant CNRS-UMR 6240 LISA
Università di Corsica Pasquale Paoli
Chercheur associé à l'Institut de Recherche Montesquieu
Université de Bordeaux

SOMMAIRE

- I.** – L'AFFAIRE CALAS, OU L'OPINION PUBLIQUE EN ACTION
II. – LES PHILOSOPHES, LES INTELLECTUELS ET L'OPINION PUBLIQUE

Il importe que ce mot vague, le public, fasse une impression profonde. »¹
Chacun conviendra de cette évidence, sans nécessairement connaître tous les détails de cette filiation : la fabrique contemporaine de l'opinion publique est tributaire d'un esprit et d'une logique façonnés par les siècles précédents. Mais on fera parfois quelques difficultés à comparer des temps et des mœurs qui nous semblent prodigieusement éloignés, les uns étrangers aux autres. Y a-t-il en effet quelque chose de commun entre les réseaux sociaux et les intrigues de cour ? Peut-on vraiment imaginer Louis XIV s'inquiétant des derniers sondages de popularité ? On ne disputera qu'avec mille précautions la spécificité de notre époque éruptive et bondissante. Nous avons coutume d'employer assez libéralement la formule de démocratie d'opinion pour caractériser l'état actuel de la plupart des démocraties libérales. HABERMAS est souvent cité pour évoquer la crise de la démocratie représentative, et un étonnant consensus se constitue en effet autour de la critique du marketing politique et de l'empire des sondages. Dans ses célèbres *Principes du gouvernement représentatif*, Bernard MANIN distinguait, après l'âge des notables et l'âge des partis, un troisième âge qu'il baptisait « *démocratie du public* ». Cet âge nouveau, qui serait celui que nous connaissons, con-

¹ VOLTAIRE, *Pensées sur le gouvernement*, in *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier, t. 23, 1879, p. 527.

crerait « l'opinion publique » comme l'agent principal et inévitable de la vie démocratique², au point que Daniel BOURMAUD écrive les lignes suivantes : « *Le propre des démocraties d'aujourd'hui n'est-il pas d'abolir progressivement la nécessité de la médiation au nom d'une volonté mesurable et quantifiable en permanence par la magie des sondages ? Le peuple souverain, transmué en opinion publique, tient lieu de fondement au pouvoir, dont l'instance représentative est vidée de sa mission délibérative.* »³

Ce constat n'est pas posé et reposé par les seuls observateurs attentifs de la démocratie représentative : il infuse aujourd'hui l'ensemble de la société française, et même des sociétés occidentales. *Black Lives Matter*, Greta THUNBERG, *#MeToo*, les Gilets jaunes : les frondes de l'opinion publique, qu'elles soit fantômes ou non, ne se limitent plus à la sphère d'un État. Or si l'opinion fait et défait les rois, et s'il a tant d'emprise sur la vie politique nationale et internationale, qui fait l'opinion ? Entouré par des techniciens de toutes espèces, le candidat à quelque élection doit prendre un soin particulier à façonner et maîtriser son image publique⁴. Il tourne les mots à la façon d'un courtisan, attentif à tout détail susceptible de plaire ou de déplaire, non plus guère à son auditoire, mais aux gens influents en capacité de parler de lui : les journalistes, les influenceurs, les réseaux sociaux, les instituts de sondage, *etc.*⁵ Au XXI^e siècle, les faiseurs d'opinion prennent d'une certaine façon les atours de faiseurs de rois.

Les analyses de la recherche française oscillent entre des points de vue radicaux et modérés sur les rapports qu'entretiennent la démocratie et l'ingénierie de l'opinion. Philippe BLACHÈRE n'hésite pas à parler de « *République des médias* »⁶, quand Jérôme JAFFRÉ tempère la formule de « *République des sondages* » souvent affublé à la V^e République⁷, quoique personne ne semble nier le rôle prépondérant et souvent contesté de l'opinion publique et des médias de masse⁸. On a tôt fait de désigner les technologies de l'information et de la communication comme responsables de cette influence de l'opinion. Cela n'est pas entièrement faux, mais nous défendrons ici l'idée que la démocratie du public trouve, dans le monde francophone élargi, l'essentiel de ses racines au XVIII^e siècle, et notamment dans la pensée et la vie de VOLTAIRE. Comme le rappelle Jean-Louis MISSIKA, la communication politique date au moins de l'Antiquité et fait partie intégrante de

² B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Champ Flammarion, 2012, p. 189-189.

³ D. BOURMAUD, « Le populisme : de la commodité politique d'un concept élastique », *Politeia*, n° 24, 2013, p. 158.

⁴ Voir par exemple M. LALANCETTE & V. RAYNAULT, « The Power of Political Image: Justin Trudeau, Instagram, and Celebrity Politics », *American Behavioral Scientist*, 63 (7), 2019, p. 888-924.

⁵ C. DARGENT, *Sociologie des opinions*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 5-8 et p. 185-208.

⁶ P. BLACHÈRE, « Élections - Rénover ou verrouiller l'élection présidentielle ? À propos de la loi organique n° 2016-506 et de la loi n° 2016-508 du 25 avril 2016 », *La Semaine Juridique Édition Générale*, 2 mai 2016, n° 18, p. 902-905.

⁷ J. JAFFRÉ, « La Ve République est-elle une République des sondages ? », *Commentaires*, n° 165, 2019, p. 11-22.

⁸ J.-L. MISSIKA, « La République des médias », *Pouvoirs*, n° 68, 1994, p. 101-110.

nos sociétés. Hier comme aujourd'hui, elle répond à des pratiques semblables : « *Se "positionner" au-dessus des partis, préserver son image et sa "crédibilité", choisir un bouc émissaire pour assumer l'impopularité, montrer sa bonne foi par un acte symbolique, tirer un profit politique d'un "spectacle" entièrement conçu pour frapper les imaginations : la seule vraie différence est que le vocabulaire pesant du marketing politique impose un style moins lumineux que celui de Machiavel.* »⁹

Sans considérer les motifs infinis qui distinguent évidemment les époques, il s'est toujours agi d'influencer un « public » au profit d'entrepreneurs politiques particuliers, et cette stratégie ne doit pas grand-chose à l'émergence des innovations technologiques développées jusqu'ici. Un changement profond intervient cependant avec la naissance de l'opinion en tant qu'acteur élusif et intangible, mais consciemment identifié. Désormais, le public n'est plus visé qu'indirectement, à travers l'écran artificiel des « *convictions qui prévalent au sein d'une société donnée* »¹⁰, convictions souvent mal mesurées, quand elles ne relèvent pas tout simplement d'un fantasme plusieurs fois répété. Comme pouvait l'écrire plus légèrement LA FONTAINE :

« *C'est souvent du hasard que naît l'opinion ;
« Et c'est l'opinion qui fait toujours la vogue. [...]»
« C'est un torrent : qu'y faire ? il faut qu'il ait son cours :
« Cela fut, et sera toujours. »*¹¹

Chemin faisant, ce torrent deviendra raz-de-marée au siècle suivant, avec le développement des gazettes et du journalisme de façon plus générale. L'opinion, au mieux arbitrairement mesurée, au pire entièrement imaginée, s'impose aux lecteurs qui la découvrent et qui s'empressent souvent de la suivre. C'est, comme le formule *L'Encyclopédie*, un « *consentement que l'entendement donne à une chose avec une espèce de crainte que le contraire ne soit vrai* »¹². Si la technique n'a fait qu'accélérer le développement du marketing politique et de l'influence de la presse, ce qui n'est qu'un changement de degré¹³, le changement de nature intervient avec le passage du public à l'opinion comme la destinatrice des stratégies discursives des acteurs politiques, économiques ou intellectuels.

Dans son acception traditionnelle, l'opinion peine toutefois à se défaire d'une dimension locale ou particulière : c'est l'opinion d'un parti, l'opinion de Paris ou de Montréal, l'opinion de la classe dirigeante, etc. L'opinion est presque toujours une opinion. Une autre transformation intervient alors au XVIII^e siècle en France lorsqu'émerge cette fois l'opinion publique, grammaticalement toujours définie et exprimée au singulier. L'affaire « Calas », qui sera brièvement évoquée, est l'une des — nombreuses — dates possibles de l'émergence de l'opinion publique comme instance incontournable de la décision politique. Nous reviendrons ainsi

⁹ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰ « Opinion », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition.

¹¹ J. DE LA FONTAINE, « Les Devineresses », in *Fables*, Paris, Bernardin-Béchet, Livre VI, 1874, p. 231.

¹² « Opinion, (Logique) », *L'Encyclopédie*, vol. XI, 1765, p. 506b.

¹³ J. ELLUL, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Economica, [1954] 2008, p. 368-376.

sur les réflexions proposées par les Lumières, sur leur rapport avec la place actuelle de l'opinion publique dans nos sociétés, et surtout sur la façon dont elle est façonnée à des fins politiques. Car les mécanismes qui la distinguent ont eu une influence singulière au siècle où elle a été formée, mais président encore aujourd'hui, et sans doute plus que jamais, à la fabrique de l'opinion dans les démocraties libérales contemporaines.

I. – L'AFFAIRE CALAS, OU L'OPINION PUBLIQUE EN ACTION

Rappelons brièvement les faits : en 1761, le fils d'une fratrie protestante est trouvé pendu au domicile familial. Il est apparu qu'il voulait se convertir au catholicisme. Très vite, les enquêteurs accusent le père, Jean CALAS, d'avoir assassiné son fils pour des raisons religieuses. La foule de la ville de Toulouse, ville très antiprotestante, ajoute à la fureur des juges qui additionnent des rumeurs aléatoires, chacune valant, selon le droit local, des « quarts de preuve ». Jean CALAS est roué, brisé, étranglé, puis brûlé. Sa famille est bannie à perpétuité, mais croise dans leur exil le chemin de VOLTAIRE, qui consacre en 1762 l'essentiel de son activité intellectuelle, littéraire et politique à cette affaire. Il s'assure que toute l'Europe se sente concernée ; les cours royales elles-mêmes n'échappent pas à ses suppliques, de Frédéric II de Prusse à Louis XV¹⁴. Son enquête ressemble à celles des journalistes d'investigation qui pleuvent parfois sur les gouvernements et les grandes entreprises : témoins directs et indirects, surveillance et espionnage : les grands moyens sont mis à la hauteur de l'objectif. Domicilié près de Genève, VOLTAIRE a mobilisé des soutiens locaux pour mener une campagne contre la justice française, en sollicitant des amis influents, dont certains ont tardé à se rallier à sa cause. Au mépris des risques, du discrédit et de son portefeuille personnel, il n'a pas hésité à mobiliser le registre pathétique pour mettre en pratique sa philosophie de l'action, comme en témoigne sa manière de persuader la veuve du condamné CALAS d'exposer sa détresse (ce récit est du biographe Jean ORIEUX) :

« Pour convaincre la foule, il fallait que la malheureuse payât de sa personne, qu'elle s'affichât, que le spectacle de sa ruine servît de propagande à sa cause. Le public exige ces exhibitions : Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez. Quand les Parisiens commencèrent à larmoyer, Voltaire sentit que la victoire était en vue. Voltaire seul ne représentait que la Justice, la Vérité, l'Intelligence et la Générosité, en somme peu de chose aux yeux de juges fanatiques. Mais un public en transes, c'est une force. Les juges de Toulouse avaient condamné Calas aux cris de la rue : "À mort Calas !" Il fallait, pour sauver ce qui pouvait l'être, que la foule de Paris criât : "Réhabilitez Calas ! Justice pour Calas !" Ainsi va le monde. »¹⁵

Il rédige toutes sortes de petits textes de propagande à cet effet, à l'image de son fameux *Traité sur la tolérance*¹⁶ qui lui vaut encore aujourd'hui une grande

¹⁴ VOLTAIRE, *Requête au roi en son conseil* [1762], in *Œuvres complètes*, op. cit., t. 24, p. 391.

¹⁵ J. ORIEUX, *Voltaire ou le royaume de l'esprit*, Paris, Flammarion, 1966, p. 671.

¹⁶ VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*, Paris, Gallimard, [1763] 1975.

partie de sa renommée. Il réalisera peu ou prou le même exercice dans d'autres affaires, notamment celles de la famille SIRVEN et du chevalier DE LA BARRE. Pendant l'affaire « Calas », VOLTAIRE construit une cause, celle du fanatisme et de l'absurdité du système judiciaire d'Ancien Régime, et c'est à cette occasion qu'il va développer une stratégie bien précise.

Il va d'abord fonder son affaire sur des faits, car la raison est au cœur de la philosophie des Lumières. Même si l'on a tendance à penser le contraire, c'est avec des faits exacts, comme l'écrit Patrick CHASTENET, que l'on « *construit les meilleures propagandes* »¹⁷. Les faits vont ensuite nourrir un appareil critique, qui va être rendu public. Pour le dire autrement, VOLTAIRE va *médiatiser la bêtise*. Il s'en prend au raisonnement des juges, dont il veut afficher et exagérer l'absurdité. Il s'attaque aussi directement au récit de ses adversaires, prédisant et neutralisant les arguments de l'accusation.

La critique ne va toutefois pas porter que sur les faits, mais également sur les acteurs eux-mêmes qui ont commis les comportements incriminés. Elle va décrédibiliser leur position ou leur statut : l'Église de Rome est intervenue, les juges locaux sont trop liés aux mœurs locales, etc. Car les faits, souvent, ne suffisent pas : VOLTAIRE va mettre en scène les victimes, théâtraliser leurs émotions et leur vies tragiques. La littérature va bien sûr l'y aider. Une véritable mise en scène s'installe dans l'espace public. VOLTAIRE inaugure ainsi, écrit Elisabeth CLAVERIE qui a travaillé la question, « *l'indignation comme genre politique* »¹⁸. Mais ce qui illustre le plus le début de règne de l'opinion publique est cette formule que l'on trouve dans sa correspondance : « *Criez et qu'on crie* ».

Elle représente deux moments de la stratégie voltairienne. « *Criez* » est un impératif : il signale un conseil ou un ordre. VOLTAIRE interpelle l'opinion publique. « *Qu'on crie* » est peut-être plus intéressant, puisque ce « on » prétend justement représenter l'opinion publique, qui n'est pas encore formée. C'est ce « on » qui est le moteur des causes politiques, humanitaires, sociales¹⁹. Les linguistes, sociologues et politiques n'ont pas laissé de souligner son pouvoir rhétorique, qui produit l'impression qu'une majorité, ou du moins qu'un grand nombre de personnes est impliquée dans une cause.

Une portion déjà considérable de ce qui semble parfois borné à notre temps se rencontre ainsi trois siècles avant lui. Pour qui chercherait à étudier les mécanismes de l'opinion publique, VOLTAIRE apportait des réponses qui intéressaient son époque mais qui ne sont pas moins pertinentes pour la nôtre ; il est d'ailleurs loin d'être le seul.

¹⁷ P. CHASTENET, « Nouvelle intox ou vieille propagande ? », *The Conversation*, 12 mai 2017.

¹⁸ É. CLAVERIE, « Procès, Affaire, Cause. Voltaire et l'innovation critique », *Politix*, n° 26, 1994, p. 76-85.

¹⁹ M. SVENSSON & C. NORÉN, « La voix publique et les pronoms dits "indéfinis" », *Studia Neophilologica*, 91 (1), 2019, p. 49-76.

II. – LES PHILOSOPHES, LES INTELLECTUELS ET L’OPINION PUBLIQUE

En écrivant sur l’opinion publique, VOLTAIRE décrit implicitement ce qui relève de la propagande, qui est au cœur des préoccupations de la science politique, mais qui n’existait pas encore formellement à l’époque. Mais comme l’écrit Jacques ELLUL, « *c’est la réalité de la propagande moderne qui a attiré notre attention sur ce fait, et qui nous induit à la rechercher dans le passé* »²⁰. Le penseur de la technique définit la propagande comme « *l’ensemble des méthodes utilisées par un pouvoir (politique ou religieux) en vue d’obtenir des effets idéologiques ou psychologiques* »²¹. Nous trouvons en effet tout cela dans l’œuvre de VOLTAIRE. L’observation de Jacques ELLUL, selon laquelle la propagande est une manifestation de la société technicienne, peut également être soutenue : « *En somme, les trois faits indiqués (suppression de l’esprit critique, formation de la bonne conscience sociale, création d’une zone sacrée) sont des facettes d’un même phénomène, qui est la première conséquence, la plus évidente, de cette application des techniques psychanalytiques de masse. Bien entendu, cela confirme le mouvement bien souvent analysé par les sociologues de notre temps, de la création des masses.* »²²

Car si la propagande n’avait pas acquis au XVIII^e siècle la dimension totalisante qu’elle aura au XX^e siècle, la « propagande » du parti philosophique partageait au moins une caractéristique avec la propagande moderne : elle visait à provoquer une action, avant de convertir à un système idéologique²³. Cette action, c’est ce que VOLTAIRE appelle la révolution des esprits, et qui doit se faire par degrés. Dans le *dîner du comte de Boulainvilliers*, on lit cette phrase éloquent : « *Il est bien malaisé d’ôter à des insensés des chaînes qu’ils révèrent.* »²⁴ D’ALEMBERT avait une position analogue : « *Le genre humain n’est aujourd’hui plus éclairé que parce qu’on a eu la précaution ou le bonheur de ne l’éclairer que peu à peu. Si le soleil se montrait tout à coup dans une cave, les habitants ne s’apercevraient que du mal qu’il leur ferait aux yeux ; l’excès de lumière ne serait bon qu’à les aveugler sans ressource.* »²⁵

L’opinion a défiguré le monde, et c’est par elle qu’il faut le transfigurer. C’est pourquoi la force de l’opinion publique doit être employée à bon escient : « *On voit que c’est le pouvoir de l’opinion, soit vraie, soit fausse, soit sainte, soit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de siècles.* »²⁶ Dans la tragédie *Don Pèdre*, qui raconte l’histoire de Pierre I^{er} de Castille, on trouve les vers suivants :

« *Tout annonce sa chute ; on a su soulever*

²⁰ J. ELLUL, *Histoire de la propagande*, Paris, PUF, 1967, p. 6.

²¹ *Idem.*

²² J. ELLUL, *La technique ou l’enjeu du siècle*, op. cit., p. 376.

²³ J. ELLUL, *Propagandes*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 37.

²⁴ VOLTAIRE, *Le dîner du comte de Boulainvilliers*, in *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier, t. 26, 1879, p. 46.

²⁵ J. LE R. D’ALEMBERT, « Lettre à Voltaire, 31 juillet 1762 », in *Œuvres complètes de D’Alembert*, Berlin, t. 5, 1822, p. 94.

²⁶ VOLTAIRE, « Remarques pour servir de supplément », *Essai sur les mœurs et l’esprit des nations*, Paris, Garnier, 1963, t. 2, sixième remarque, p. 932.

« Les esprits mécontents qu'il n'a pu captiver.
 « L'opinion publique est une arme puissante ; [...] »
 « Ne me demande point si c'est avec justice :
 « Il faut qu'on le déteste afin qu'on le punisse.
 « La haine est sans scrupule : un peuple révolté
 « Écoute les rumeurs, et non la vérité.
 « On avilit ses mœurs, on noircit sa conduite ;
 « On le rend odieux à l'Europe séduite »

Comment ne pas penser ici à la désormais célèbre *cancel culture*, c'est-à-dire à cette capacité, pour les meneurs de l'opinion, de « faire détester », comme l'écrit VOLTAIRE, pour punir, en employant les ressources de la suspicion, voire du procès d'intention et du mensonge ? Mais il faut s'arrêter sur la conséquence, pour un homme des Lumières, du constat d'une opinion publique aussi influente et aussi dangereuse. VOLTAIRE estimait que l'ignorance de la foule avait conduit à la condamnation de SOCRATE, que la crédulité de la foule avait permis au Vatican de dominer sur les princes de l'Europe ; que le fanatisme de la foule a eu raison de Jean CALAS. Pour les philosophes des Lumières, la capacité d'un peuple à commettre des atrocités en étant persuadé d'être du côté de Dieu était la source de leur plus grande crainte.

VOLTAIRE a mis en évidence l'importance de l'opinion sur la nature du régime politique, et sur l'acceptation des gouvernés. Il écrit dans un de ses nombreux opuscules la chose suivante : « *Le monarque, pour être juste, est censé devoir respecter les règles consacrées par l'opinion ; tandis que le despote n'est obligé de respecter que les premiers principes du droit naturel, la religion, les mœurs. La différence est moins dans la forme de la constitution que dans l'opinion des peuples, qui ont une idée plus ou moins étendue de ce qui constitue les droits de l'homme et du citoyen.* »²⁷

« *Si le peuple est ignorant, alors la sûreté personnelle, la propriété des biens, le maintien de ses usages, sont les seules choses qui lui sont chères ; il ne diffère des habitants d'un autre pays que parce qu'il a de ses droits une idée moins étendue, moins complète.* »²⁸

En bref, si l'opinion est informée et exigeante, le gouvernement n'en sera que meilleur. Cela n'est bien sûr pas le cas au XVIII^e siècle : l'opinion se forme à peine, sous l'influence des philosophes notamment. Mais cette idée sera au cœur de la pensée de CONDORCET dans les premières années de la Révolution française : il faut que toutes les parties du peuple soient éclairées pour qu'une république digne de ce nom soit possible.

Comment faire ?

Tout tient dans l'idée qu'il appartient aux philosophes, autrement dit aux intellectuels, de convertir les honnêtes gens à la raison. VOLTAIRE écrit à D'ALEMBERT : « *c'est l'opinion qui gouverne le monde, et c'est à vous de gouver-*

²⁷ VOLTAIRE, *Commentaire sur quelques principales maximes sur l'Esprit des lois*, in *Œuvres complètes*, op. cit., t. 30, p. 79. C'est nous qui soulignons.

²⁸ VOLTAIRE, *Pensées sur le gouvernement*, op. cit., t. 23, p. 529.

ner l'opinion »²⁹ ; et à D'ARGENTAL, « l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes »³⁰, ou encore à la comtesse de VIDAMPPIERRE :

« Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. »³¹

Chez VOLTAIRE, l'idée prédomine que ceux et celles qui occupent des positions élevées, qui possèdent une éducation distinguée, une réputation solide, un mérite exceptionnel ou un esprit brillant ont le pouvoir d'influencer l'opinion publique en diffusant la « lumière » autour d'eux. Cette conviction est à resituer dans le contexte de la France du XVIII^e siècle, une époque où les salons exercent une grande influence sur l'élite et où les philosophes parviennent peu à peu à conquérir les esprits de la noblesse et de la bourgeoisie, modifiant ainsi l'opinion générale. Comme l'a souligné Didier MASSEAU à propos du pouvoir des intellectuels, « la mise en orbite du message contribue à le façonner, à le sertir d'une nouvelle touche qui lui assure valeur de publicité. »³² Avec un certain succès :

« Il n'est qu'à lire les romanciers de la fin du siècle pour constater que les termes de "raison" et de "liberté", comme les notions de sacrifice à l'intérêt social ou de régénération de la société, sont devenues monnaie courante dans des œuvres qui n'offrent aucun caractère militant. C'est dire qu'une grande partie des élites et même certaines couches moins cultivées ont fini par afficher des idées franchement réformistes et critiques. »³³

Cela met en lumière de manière plus marquée le caractère intransigeant d'un instrument, l'opinion, dont l'élaboration semble presque devenue indispensable pour quiconque nourrit des ambitions politiques.³⁴ Jennifer TSIEN a une réflexion sur les conséquences d'un tel revirement. Elle souligne la propension pour ces philosophes à exclure les œuvres et les auteurs qui leur déplaisent, et a finalement occupé le rôle de censeur qu'ils haïssaient hier lorsque le pouvoir royal en était chargé³⁵. Cependant, dans ce contexte, la presse est présentée comme un contre-

²⁹ VOLTAIRE, « Lettre à d'Alembert, 4 novembre 1767 », *Electronic Enlightenment*, en ligne : <https://doi-org.bnf.idm.oclc.org/10.13051/ee:doc/voltfrVF1140066a1c>.

³⁰ VOLTAIRE, « Lettre à d'Argental, 27 janvier 1766 », *Electronic Enlightenment*, en ligne : <https://doi-org.bnf.idm.oclc.org/10.13051/ee:doc/voltfrVF1160508b1c>.

³¹ VOLTAIRE, « Lettre à Madame la comtesse de Vidampierre, 15 mai 1776 », *Electronic Enlightenment*, en ligne : <https://doi-org.bnf.idm.oclc.org/10.13051/ee:doc/voltfrVF1270146a1c>.

³² D. MASSEAU, « Le pouvoir des intellectuels », in D. MASSEAU (dir.), *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1994, p. 158.

³³ D. MASSEAU, *op. cit.*, p.157

³⁴ P. CHASTENET, *Introduction à Jacques Ellul*, Paris, La Découverte, p. 53.

³⁵ J. TSIEN, *The Bad Taste of Others – Judging Literary Value in Eighteenth-Century France*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 12, trad. J. STALNAKER in « Les maîtres du goût au siècle des Lumières », *Critique*, n° 821, 2015, p. 741.

poids essentiel contre les abus, du fait du pouvoir qu'elle exerce déjà sur l'opinion publique. Citons ici VOLTAIRE :

« *Les papiers publics, si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien, ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur-le-champ dans toutes les archives de l'esprit humain.* »³⁶

C'est une anticipation du rôle majeur que jouera le quatrième pouvoir. L'Histoire elle-même constitue un avertissement. Bien que VOLTAIRE ne soit pas opposé à l'idée d'un récit national, il met en avant l'importance pour les nations de consigner leurs moments les moins honorables. Mais si la presse est acquise à un camp ou à un autre ? Et si la presse représente son propre camp ? Et si la presse n'est pas lue ? Et si elle est abandonnée au profit de petits billets de quelques caractères publiés par tous, et à la vue de tous ?

Au XVIII^e comme au XXI^e siècle, l'opinion publique est l'objet de toutes les convoitises. Ce ne sont pas des classes sociales, des masses conquises à quelque idéologie, ni des hommes et des femmes de grand talent qui impriment à l'Histoire son mouvement. Au siècle de VOLTAIRE, une longue lutte pour la reconquête de l'opinion a abouti à une révolution des esprits, qui deviendra révolution tout court. Au siècle des GAFAM et des instituts de sondage, l'objectif n'est plus temps de « révolutionner » les esprits que de les influencer, les séduire, voire les contrôler. Les méthodes des Lumières peuvent servir tous les intérêts. C'est toute l'ambivalence de la propagande, et c'est toute la difficulté de la conquête de l'opinion publique : c'est un combat qui, quelle que soit la noblesse de ses motifs, nécessite les armes de la séduction, de la ruse, de la malice, et parfois, aussi, du mensonge et de la manipulation. Au fond, si l'opinion gouverne et si l'on peut gouverner l'opinion, qui gouverne ceux qui gouvernent l'opinion ? En principe, ce sont les lois. Mais qu'arrive-t-il quand l'opinion, comme l'écrivait VOLTAIRE, fait les lois ?

³⁶ VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, op. cit., t. 2, p. 913.